

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > DEUST - Préparateur/Technicien en pharmacie (fiche nationale)

DEUST - Préparateur/Technicien en pharmacie (fiche nationale)

Code de la fiche :
RNCP41851

Etat :
Active

 [Télécharger la fiche](#)  [Aide en ligne](#)  [Supplément Europass : FR - EN](#)

L'essentiel

	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 5
	Code(s) NSF	331 : Santé
	Formacode(s)	43006 : Préparation pharmacie
	Date de début des parcours certifiants	01-07-2026
	Date d'échéance de l'enregistrement	30-06-2031

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	110044013000 40	-	-
NANTES UNIVERSITE	130029747000 16	-	-

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	198013443000 17	-	-
UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE	938230612000 13	-	-
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	196917744000 19	-	-
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	130028061000 13	-	-
UNIVERSITE COTE D'AZUR	130025661000 13	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	130015332000 13	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	194909701003 03	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	1300183510001 0	-	-
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	1914140850001 6	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	130029754000 12	-	-
UNIVERSITE DE LIMOGES	198706699003 21	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	130015506000 12	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	130029796000 13	-	-
UNIVERSITE DE POITIERS	198608564003 75	-	-

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA)	195112966007 99	-	-
UNIVERSITE DE RENNES	130030513000 19	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	197619042000 17	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	130005457000 10	-	https://www.unistra.fr/
UNIVERSITE DE TOULOUSE	938271392000 12	-	-
UNIVERSITE DE TOURS	193708005004 78	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	130026081000 13	-	-
UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP)	938106564000 17	-	-
UNIVERSITE PARIS CITE	130025737000 11	-	-
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	130026024000 54	-	https://www.universite-paris-saclay.fr/

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques est un diplôme national de l'enseignement supérieur situé au niveau 5 de la grille française de qualifications. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré. Son accès est sélectif. Sa finalité première est l'insertion professionnelle immédiate. De ce fait, il atteste d'un ensemble de compétences correspondant à une cible professionnelle.

Les parcours de formation sont organisés pour favoriser la formation tout au long de la vie et comprennent un volume important de mises en situation professionnelle.

Conformément à l'article L. 4241-1 du code de la santé publique, les préparateurs en pharmacie sont seuls autorisés à seconder le titulaire de l'officine et les pharmaciens qui l'assistent dans la préparation et la délivrance au public des médicaments destinés à la médecine humaine et à la médecine vétérinaire. Ils peuvent administrer certains vaccins sous la supervision d'un pharmacien. Un arrêté du ministre chargé de la santé, pris après avis de la Haute Autorité de Santé, détermine la liste des vaccins relevant du présent alinéa, la liste des personnes susceptibles de bénéficier de ces vaccins et les conditions dans lesquelles les préparateurs en

pharmacie peuvent administrer ces vaccins.

Ils assument leurs tâches sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien. Leur responsabilité pénale demeure engagée.

Activités visées :

Conformément à l'article L. 4241-1 du code de la santé publique, le préparateur en pharmacie effectue ses missions sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien. Sa responsabilité pénale demeure engagée.

Dans ce cadre, il peut réaliser les activités suivantes :

- Analyse de l'ordonnance ou de la demande de produits de santé, de produits de nutrition, cosmétiques et d'hygiène corporelle.
- Délivrance des produits de santé et conseils aux patients, et/ou sa représentation, concernant leur prise en charge médicamenteuse ou non, son parcours de soins, les ressources médico-sociales mobilisables, les règles hygiéno-diététiques.
- Gestion logistique du back et du front-office.
- Participation à la prévention, l'information et la vigilance des patients/clients.
- Accueil du public et vente.
- Réalisation de tâches administratives nécessaires pour le remboursement des médicaments, de matériels, la facturation aux laboratoires.
- Participation à la démarche d'assurance qualité.
- Réalisation, conditionnement, étiquetage et tarification des préparations (magistrales, officinales et vétérinaires) réalisées dans l'officine ou bien en sous-traitance.
- Administration de certains vaccins à certaines personnes sous la supervision d'un pharmacien formé à la prescription ou à l'administration de vaccins ou ayant suivi une formation spécifique à la vaccination contre la covid-19 conformément à l'**arrêté du 4 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par certains professionnels de santé en application des articles R. 4311-5-1, R. 5125-33-8, R. 5126-9-1 et R. 6212-2 du code de la santé publique**.

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale, et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Analyser la conformité réglementaire d'une prescription
- Valider la recevabilité des demandes
- Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande
- Identifier, recenser et sélectionner des sources documentaires fiables et actualisées issues d'organismes officiels ou scientifiques pour le pharmacien, pour soi-même et dans l'intérêt du patient afin de garantir la qualité et la sécurité de la dispensation par le pharmacien
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement
- Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels
- Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au conditionnement
- Prendre en charge le patient dans le cadre de gestes et soins d'urgence
- Donner des informations, des explications et des recommandations à la patientèle et au public
- Identifier les besoins du patient en matière de produits de nutrition, cosmétiques et d'hygiène et choisir des arguments pertinents et conformes à la déontologie pour un conseil adapté et de qualité
- Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social
- Participer à la formation des stagiaires préparateurs en pharmacie, des nouveaux arrivants au sein de l'équipe officinale
- Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique clair et adapté à l'interlocuteur en respectant la confidentialité, les règles de déontologie et d'éthique, tout en respectant la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles et dans au moins une langue vivante étrangère

- Rendre compte oralement ou par écrit des opérations effectuées au responsable hiérarchique et aux autres membres de l'équipe officinale
- Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies sur des registres dédiés, internes à l'officine, pour en assurer la traçabilité
- Décontaminer, désinfecter et stériliser tout ce qui est ou a été en contact avec le patient, les préparations ou le matériel et les surfaces selon le niveau de risque infectieux et les normes/protocoles en vigueur
- Participer aux actions de prévention de la santé sous la responsabilité du pharmacien : administration de vaccins
- Participer à l'entretien de recueil d'information dans le cadre du bilan partagé de médication
- Participer aux campagnes nationales, régionales, locales de prévention et de promotion de la santé
- Donner des informations, des explications et des recommandations à la patientèle et au public
- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines en lien avec l'éducation thérapeutique et la promotion de la santé
- Analyser un inventaire pour évaluer les besoins
- Contrôler l'identité et la qualité des matières premières, ainsi que la qualité du produit préparé
- Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés
- Vérifier la conformité d'un étiquetage
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Assurer la traçabilité de chaque produit et son authenticité (sérialisation)
- Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement
- Exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les divers organismes payeurs
- Effectuer les opérations liées à la vente : prix d'achat, prix de vente et facture
- Préparer et passer une commande
- Réceptionner et contrôler les livraisons
- Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux
- Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks
- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines à visée commerciale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le DEUST correspond à l'acquisition de 120 crédits ECTS.

Blocs de compétences

RNCP41851BC01 - Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Analyser la conformité réglementaire d'une prescription - Valider la recevabilité des demandes - Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande - Identifier, recenser et sélectionner des sources documentaires fiables et actualisées issues d'organismes officiels ou scientifiques pour le pharmacien, pour soi-même et dans l'intérêt du patient afin de garantir la qualité et la sécurité de la dispensation par le pharmacien - Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement - Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement - Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels - Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au conditionnement - Prendre en charge le patient dans le cadre de gestes et soins d'urgence - Donner des informations, des explications et des recommandations à la patientèle et au public - Identifier les besoins du patient en matière de produits de nutrition, cosmétiques et d'hygiène et choisir des arguments pertinents et conformes à la déontologie pour un conseil adapté et de qualité	

RNCP41851BC02 - Traiter les informations liées aux activités professionnelles au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social - Participer à la formation des stagiaires préparateurs en pharmacie, des nouveaux arrivants au sein de l'équipe officinale - Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique clair et adapté à l'interlocuteur en respectant la confidentialité, les règles de déontologie et d'éthique, tout en respectant la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles et dans au moins une langue vivante étrangère - Rendre compte oralement ou par écrit des opérations effectuées au responsable hiérarchique et aux autres membres de l'équipe officinale	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41851BC03 - Agir en matière de prévention

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies sur des registres dédiés, internes à l'officine, pour en assurer la traçabilité - Décontaminer, désinfecter et stériliser tout ce qui est ou a été en contact avec le patient, les préparations ou le matériel et les surfaces selon le niveau de risque infectieux et les normes/protocoles en vigueur - Participer aux actions de prévention de la santé sous la responsabilité du pharmacien : administration de vaccins - Participer à l'entretien de recueil d'information dans le cadre du bilan partagé de médication - Participer aux campagnes nationales, régionales, locales de prévention et de promotion de la santé	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Donner des informations, des explications et des recommandations à la patientèle et au public - Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines en lien avec l'éducation thérapeutique et la promotion de la santé	

RNCP41851BC04 - Gérer des flux des pharmaceutiques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Analyser un inventaire pour évaluer les besoins - Contrôler l'identité et la qualité des matières premières, ainsi que la qualité du produit préparé - Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés - Vérifier la conformité d'un étiquetage - Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement - Assurer la traçabilité de chaque produit et son authenticité (sérialisation) - Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement - Exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les divers organismes payeurs - Effectuer les opérations liées à la vente : prix d'achat, prix de vente et facture - Préparer et passer une commande - Réceptionner et contrôler les livraisons - Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux - Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks - Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines à visée commerciale	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41851BC05 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs	

RNCP41851BC06 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le DEUST s'obtient par validation et capitalisation de l'ensemble des blocs de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

G-4773Z : Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé

Commerce de détail de produits pharmaceutiques

Commerce de détail d'herboristerie

Exécution de préparations magistrales

Pharmacie d'officine, pharmacie mutualiste et de secours miniers, pharmacie à usage intérieur d'établissements de santé.

Type d'emplois accessibles :

Préparateur en pharmacie

Code(s) ROME :

J1307 - Préparation en pharmacie

Références juridiques des réglementations d'activité :

Article L. 4241-1 et suivants du code de la santé publique

Arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par certains professionnels de santé en application des articles L. 4241-1, R. 4311-5-1, R. 5125-33-8, R. 5126-9-1 et R. 6212-2 du code de la santé publique

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Les prérequis pour l'entrée en 1ère année du cycle de formation sont précisés dans Parcoursup

<https://www.parcoursup.gouv.fr/>

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

L'apprenant doit être titulaire de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) de niveau 2 en cours de validité à l'issue de la formation.

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-	-
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
Par candidature individuelle		X	-	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Par expérience	X		Seuls les titulaires du Brevet professionnel de préparateur en pharmacie peuvent obtenir le DEUST Technicien/préparateur en pharmacie par la voie de la VAE. La composition du jury comprend au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée. Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres. Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française	X	

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-2 à L612-4, D612-2 à R612-32-6, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 16 juillet 1984 relatif au diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Code de la Santé Publique et notamment les articles L4241-1 et suivants, articles D241-1 à R4241-26

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	UNIVERSITE COTE D'AZUR, Arrêté du : 17/04/2026
-	NANTES UNIVERSITÉ , arrêté du : 12/07/2022 UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE, arrêté du : 5/06/2024 UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE (UBE) , arrêté du : 26/06/2024 UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD - LYON 1, arrêté du : 22/07/2022 UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, arrêté du : 04/05/2023 UNIVERSITÉ D'ANGERS, arrêté du : 20/07/2022 UNIVERSITÉ DE BORDEAUX, arrêté du : 19/07/2022 UNIVERSITÉ DE CAEN, arrêté du : 04/07/2022 UNIVERSITÉ DE LILLE, arrêté du : 20/07/2023 UNIVERSITÉ DE LIMOGES, arrêté du : 19/07/2022 UNIVERSITÉ DE LORRAINE, arrêté du : 16/02/2024 UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, arrêté du : 11/07/2022 UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE, arrêté du : 03/07/2023 UNIVERSITÉ DE POITIERS, arrêté du : 21/07/2022 UNIVERSITÉ DE REIMS, arrêté du : 28/03/2024 UNIVERSITÉ DE RENNES, arrêté du : 06/07/2022 UNIVERSITÉ DE ROUEN, arrêté du : 27/06/2022 UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, arrêté du : 6/03/2024 UNIVERSITÉ DE TOULOUSE, arrêté du : 31/08/2021 UNIVERSITÉ DE TOURS, arrêté du : 3/05/2024 UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES, arrêté du : 12/07/2022 UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP), arrêté du : 12/06/2024 UNIVERSITÉ PARIS CITÉ, arrêté du : 10/04/2025 UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY, arrêté du : 12/07/2021

Date de publication de la fiche	08-01-2026
Date de début des parcours certifiants	01-07-2026
Date d'échéance de l'enregistrement	30-06-2031
Date de dernière délivrance possible de la certification	30-06-2034

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://univ-cotedazur.fr/>

<https://www.univ-nantes.fr/>

<https://www.univ-amu.fr/>

<https://www.u-bourgogne.fr/>

<https://www.univ-lyon1.fr/>

<https://www.uca.fr/>

<https://www.univ-angers.fr/>

<https://www.u-bordeaux.fr/>
<https://www.unicaen.fr/>
<https://www.univ-lille.fr/>
<https://www.unilim.fr/>
<https://www.univ-lorraine.fr/>
<https://www.umontpellier.fr/>
<https://www.u-picardie.fr/>
<https://www.univ-poitiers.fr/>
<https://www.univ-reims.fr/>
<https://www.univ-rennes.fr/>
<https://www.univ-rouen.fr/>
<https://www.unistra.fr/>
<https://www.univ-tlse3.fr/>
<https://www.univ-tours.fr/>
<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>
<https://www.univ-fcomte.fr/>
<https://u-paris.fr/>
<https://www.universite-paris-saclay.fr/>

Données en open data : [Insertion professionnelle des diplômés](#)

Liste des organismes préparant à la certification :

Liste des organismes préparant à la certification

Historique des changements de certificateurs :

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE D'ANGERS	19490970100303	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE DE TOURS	19370800500478	Est ajouté	08-01-2026

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	19691774400019	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA)	19511296600799	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	Est ajouté	08-01-2026
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE DE RENNES	13003051300019	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP)	93810656400017	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE	93823061200013	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE DE TOULOUSE	93827139200012	Est ajouté	08-01-2026
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	Est ajouté	24-01-2026
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	Est ajouté	15-06-2026

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP35719</u>	DEUST - Préparateur/Technicien en pharmacie (fiche nationale)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation